

AVIS DE CONCESSION : Dépannage-remorquage des véhicules légers sur le réseau routier national non-concédé du département de la Gironde

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) Nom et adresses : DIR ATLANTIQUE, Cité administrative, 2 rue Jules Ferry, 33090 Bordeaux cedex - Tél : +33 557816490 - courriel : annonces-au-boamp.cpgb.mimo.dira@developpement-durable.gouv.fr - Code NUTS : FRI12

Adresse(s) internet : Adresse principale : <http://www.marches-publics.gouv.fr> - Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

I.2) Communication : Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : cf. règlement de la consultation

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : cf. règlement de la consultation.

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : <http://www.marches-publics.gouv.fr>.

SECTION II : OBJET

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé : Dépannage-remorquage des véhicules légers sur le réseau routier national non-concédé du département de la Gironde

Numéro de référence : DIRA-GIR-25-32

II.1.2) Code CPV principal : 50118110

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Assurer les opérations de dépannage et de remorquage de véhicules légers (V.L.) sur le réseau autoroutier non concédé et voies rapides nationales du département de la Gironde : A630, A62, A63, A660, RN230, RN10, RN89 et RN250 divisées en dix secteurs (Cf. cahier des charges). 2, 3 ou 4 agréments seront délivrés selon les secteurs.

II.2.1) Lieu d'exécution : Gironde - Code NUTS : FRI12

II.2.2) Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché.

II.2.3) Durée de la concession : jusqu'au 31 décembre 2030

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : Liste et description succincte des conditions : Cf. cahier des charges

III.1.2) Capacité économique et financière : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession : La prestation est réservée à une profession déterminée. Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables. L'ensemble du personnel opérant en tant que chauffeur pour le remorquage des véhicules dans le cadre du dépannage agréé sur le Réseau Routier National Non Concédé de Gironde, doit être titulaire de la FIMO/FCO

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession : Cf. cahier des charges

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution de la concession : Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution de la concession.

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Renseignements d'ordre administratif

IV.1.1) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : 31/10/2025 à 12h00

IV.1.2) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) Renouvellement : Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations complémentaires : Le dossier de consultation est à télécharger sur la plateforme de dématérialisation(<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique Dira-Gir-25-32, après avoir installé les pré-requis techniques et pris connaissance du manuel d'utilisation. Les candidatures seront transmises suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet, 33063 Bordeaux - courriel : Grefte.ta-bordeaux@juradm.fr - adresse internet : <https://bordeaux.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet, 33063 Bordeaux - courriel : Grefte.ta-bordeaux@juradm.fr - adresse internet : <https://bordeaux.tribunal-administratif.fr>